

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

selon la directive relative aux machines 2006/42/CE

KONFORMITÄTSERKLÄRUNG

Nach Maschinenrichtlinie 2006/42/EG



Le constructeur	PFEIFFER Chemie-Armaturenbau GmbH, D47906 Kempen
déclare, que les produits ci-contre :	La vanne revêtue PFA de la série 01b (BR01b) • avec un servomoteur pneumatique type 3271 • avec un servomoteur pneumatique type 3277 • avec un servomoteur d'une autre marque CONDITIONS : l'unité a été conçue et assemblée par PFEIFFER Chemie-Armaturenbau GmbH. Le numéro de série sur la vanne englobe l'unité complète.
1. les produits sont conformes à toutes les exigences applicables de la directive 2006/42/CE (directive sur les machines). 2. les produits tels qu'ils sont livrés, c'est-à-dire vanne et servomoteur, sont considérés comme des machines "complètes" au sens de la directive mentionnée ci-dessus. La mise en service de ces unités n'est autorisée que si la vanne est raccordée des deux côtés à la canalisation, excluant ainsi tout risque de blessure.	

Normes appliquées :

- a) Guide relatif à la directive sur les machines (2006/42/CE), signification pour les vannes (VDMA, VCI et VGB) de mai 2018
- b) Document complémentaire au guide relatif à la directive sur les machines (2006/42/CE),
- c) Signification pour les vannes (VDMA, VCI et VGB) de mai 2018 en référence à la norme DIN EN ISO 12100:2011-03

Description du type et caractéristiques techniques :

Vanne de régulation à fermeture étanche pour fluides agressifs, notamment en cas d'exigences élevées dans les installations chimiques, équipée d'un servomoteur.

Pour plus de détails sur les produits, voir :

Fiche technique PFEIFFER pour la série BR01b ► TB01b

Fiche technique SAMSON pour types 3271 et 3277 ► T8310-X

Notice de montage et de mise en service pour la série BR01b ► EB01b

Einbau Notice de montage et de mise en service pour types 3271 et 3277 ► EB8310-X

Manuel de sécurité pour la série BR01a ► SH01

Manuel de sécurité pour types 3271 et 3277 ► SH8310

Les équipements tels que les positionneurs, contacts de position, électrovannes, relais de blocage, détendeurs, amplificateurs de débit et vannes de purge rapide sont considérés comme des composants de machine et n'entrent pas dans le champ d'application de la directive Machines conformément aux §35 et §46 du guide.

Les modifications apportées aux vannes de régulation sphérique et/ou aux sous-ensembles qui ont des répercussions sur les caractéristiques techniques de la vanne, sur l'utilisation conforme (cf. ► EB01b, chapitre 1) et qui modifient considérablement la vanne ou un sous-ensemble livré avec celle-ci, rendent ces déclarations caduques.

Est autorisé à établir la documentation technique :

Kempen, 28 mai 2021


Stefan Czayka
Directeur de la qualité / Responsable IMS